



En relisant le Chevrefoil de Marie de France

Guy R. Mermier

The French Review, Vol. 48, No. 5. (Apr., 1975), pp. 864-870.

Stable URL:

<http://links.jstor.org/sici?&sici=0016-111X%28197504%2948%3A5%3C864%3AERLCDM%3E2.0.CO%3B2-T>

The French Review is currently published by American Association of Teachers of French.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of JSTOR's Terms and Conditions of Use, available at <http://www.jstor.org/about/terms.html>. JSTOR's Terms and Conditions of Use provides, in part, that unless you have obtained prior permission, you may not download an entire issue of a journal or multiple copies of articles, and you may use content in the JSTOR archive only for your personal, non-commercial use.

Please contact the publisher regarding any further use of this work. Publisher contact information may be obtained at <http://www.jstor.org/journals/french.html>.

Each copy of any part of a JSTOR transmission must contain the same copyright notice that appears on the screen or printed page of such transmission.

The JSTOR Archive is a trusted digital repository providing for long-term preservation and access to leading academic journals and scholarly literature from around the world. The Archive is supported by libraries, scholarly societies, publishers, and foundations. It is an initiative of JSTOR, a not-for-profit organization with a mission to help the scholarly community take advantage of advances in technology. For more information regarding JSTOR, please contact support@jstor.org.

En relisant le *Chevrefoil* de Marie de France

par Guy R. Mermier

“Depuis vingt ans, l’interprétation des vers 61-78 du lai du *Chièvrefoil* de Marie de France tient la critique en haleine.”¹

LE SEUL FAIT qu’on se batte toujours à propos de l’interprétation du lai du *Chevrefoil* est une preuve suffisante, croyons-nous, du génie de Marie de France, mais ce n’est pas une raison pour ne pas continuer à déchiffrer lénigme. Pour ce faire nous classifierons d’abord les théories majeures qui s’opposent ou s’enchevêtrent depuis de nombreuses années, puis nous donnerons comme mise au point notre théorie personnelle.

L’objet des discussions sur le *Chevrefoil*² porte surtout sur les vers 44 à 78 dans lesquels Marie de France nous décrit Tristan se préparant à expédier un message à Iseult son amie. Les vers 1 à 44 situent l’épisode dans la légende: Tristan banni par le roi Marc erre dans la forêt. Il apprend que la cour se tiendra bientôt à Tintagel et que la reine Iseult sera du voyage. Il espère donc attirer son attention lorsqu’elle passera près de la forêt où il est embusqué. La fin du lai, les vers 79 à 118, nous apprend le succès de Tristan et la réunion momentanée des amants et même la possibilité d’un pardon royal.

Le coeur du passage controversé dans le *Chevrefoil* est le vers 61 “Ceo fu la summe de l’escrit” qui prépare les vers 63 à 78, soit l’exposé indirect de l’amour de Tristan pour Yseult. La difficulté principale est de déterminer ce que Tristan a exactement écrit sur le bâton qu’il vient d’équarrir. Y a-t-il écrit son nom simplement? Y a-t-il écrit tout le message rapporté par Marie de France aux vers 63 à 78? Les opinions les plus diverses s’affrontent. Pour le compte de la clarté nous les avons classées en cinq

¹ Maurice Delbouille, “Ceo fu la summe de l’escrit . . .,” *Mélanges . . . Frappier* (Paris: Droz, 1970), t. I, p. 207.

² Lorsque nous citons le texte du *Chevrefoil* nous utilisons l’édition de Jeanne Lods (C.F.M.A., N° 87, 1959). Pour l’intelligence du texte et des débats qui l’intéressent nous référions le lecteur à l’édition de Jean Rychner, *Les Lais de Marie de France*, (C.F.M.A., N° 93, 1966), à son excellente bibliographie et à ses notes.

théories principales:

Théorie I: *Lettre précédant la baguette sur le chemin*

Après L. Sudre³, Lucien Foulet⁴ est de l'opinion que Tristan avait prévenu la Reine de l'apparition du coudrier sur son chemin et de sa signification. Foulet interprète "avait mandé" du vers 62 comme signifiant que Tristan avait expédié une lettre à Iseult pour la prévenir de ce qu'il allait faire et dire. Cette interprétation, acceptée d'ailleurs par Karl Warnke, Ernest Hoepffner, Alfred Ewert et E. Francis⁵, mène à penser qu'il a suffit à Tristan, cette fois, d'écrire son nom pour évoquer la "summe" de la lettre précédemment envoyée à Iseult.

Théorie II: *Inscriptions ogamiques irlandaises*

Gertrude Schoepperlé trouve superflue la thèse de Sudre-Foulet; elle préfère faire remonter l'origine de l'épisode du coudrier à d'anciens poèmes irlandais dans lesquels des messages en code ogamique secret sont gravés sur des fragments d'écorce. Comme à l'origine ces messages étaient destinés à porter des secrets militaires, Schoepperlé suggère que c'est Marie de France qui a changé le message en message d'amour et que c'est un scribe qui, faute d'avoir compris, avait ajouté la suggestion d'une lettre préalable⁶. Dans un article assez récent Maurice Cagnon⁷ supporte la théorie "ogamique" de Schoepperlé. Selon lui Tristan a gravé le message rapporté par Marie de France (vers 63-78) sur le coudrier en lettres ogamiques que seule Iseult était capable de déchiffrer. Cagnon contrecarre ainsi l'objection de Anna Hatcher⁸ selon laquelle Tristan aurait fait preuve d'indiscrétion en laissant le rameau de coudrier en pleine vue:

... if it is indiscreet for Tristan to leave a "large piece of weed, covered with a real message, beside the high road, it would be equally indiscreet for him to leave a small one carved only with his name. If the Queen, through her love, could guess the entire content of the message from the mere name of Tristan, certainly the King (and/or Tristan's enemies) ... could by the same token have deduced at least that something was amiss. Fortunately, however, Irish tradition furnishes evidence making these arguments unnecessary.

³ Léopold Sudre, "Les Allusions à la légende de Tristan dans la littérature du moyen âge," *Romania*, 15 (1886), 551.

⁴ Lucien Foulet, "Marie de France et la légende de Tristan," *Zeitschrift für romanische Philologie*, 29 (1905), 19-56.

⁵ Voir Delbouille, p. 206.

⁶ Gertrude Schoepperlé, "Chievrefoil," *Romania*, 38 (1909), 201.

⁷ Maurice Cagnon, "Chievrefueil and the Ogamic Tradition," *Romania*, 91 (1970), 254.

⁸ Anna Hatcher, "Lai du Chievrefueil," *Romania*, 71 (1950), 330-44.

⁹ Maurice Cagnon, p. 247.

Théorie III: *Intention miraculeuse*

Leo Spitzer¹⁰ est le représentant de la théorie selon laquelle la seule vue du coudrier aurait suffit à évoquer le message (vers 63-78) à l'esprit de la reine amoureuse. Selon Spitzer Tristan n'a fait que graver son nom sur le coudrier; rien autre n'y était écrit, certainement pas un long message. De plus, toujours selon Spitzer, il n'y a pas eu de lettre préalable: "C'est l'amour seul qui, Tristan le sait, aiguisera l'intelligence de l'amante, au point de lui faire découvrir l'image du coudrier et du chèvrefeuille (ce dernier n'apparaît pas dans le 'texte' du message—it appartient entièrement à son 'esprit') et de lui faire murmurer les deux beaux vers finaux, comme si elle les avait entendus de la bouche de Tristan" (pp. 84-85). Spitzer rejette même la théorie (II) de Schoepperlé et ne voit dans le bâton qu'un simple "moyen de communication, un signal" (p. 86). Anna Hatcher¹¹, en 1950, supporte la thèse de Spitzer; pour elle, "Ceo fu la summe de l'escrit" veut dire tout simplement "this is the gist or meaning of the inscription". La signature de Tristan est suffisante: "A name engraved for Yseut en hazelwood expands its significance to become, not only a sign of Tristan's presence, but a symbol of their love,—that is, a message" (p. 344). De plus, pour Hatcher, nul besoin de lettre préalable: "[It] would deprive this whole incident of the element of the 'aventure'" (p. 331). Un an après Hatcher, Pierre le Gentil¹² vient à nouveau supporter la thèse de Spitzer tout en admettant qu'il faisait en cela un *pari*. Jean Frappier lui-même¹³, bien qu'avec des réserves prudentes, se range à la théorie III de Spitzer. Selon lui Tristan n'a fait que graver son nom sur le coudrier; il aurait été impossible à la reine de lire un long message gravé sur quatre côtés et surtout il lui aurait été difficile de le déchiffrer du haut de son cheval. Pour Frappier le seul nom de Tristan évoque intérieurement un message d'amour qu'Iseult comprend de suite en raison de son grand amour.

Théorie IV: *Message explicite et signature gravés sur le coudrier*

Selon Jean Rychner¹⁴ "le message est tout physiquement présent dans sa vouuelle et [...] son imagination lui a fait voir une situation concrète et un message explicite". En 1948, donc avant Rychner, Grace Frank¹⁵

¹⁰ Leo Spitzer, "La 'lettre sur la baguette de coudrier' dans le *Lai du Chievrefueil*," *Romania*, 69 (1946), 82.

¹¹ Voir note 8.

¹² Pierre Le Gentil, "A propos du *Lai du Chèvrefeuille* et de l'interprétation des textes médiévaux," *Mélanges... Chamard* (Paris, 1951), p. 23.

¹³ Jean Frappier, "Contribution au débat sur le *Lai du Chèvrefeuille*," *Mélanges I. Frank* (Sarrebruck, 1957), 215-24.

¹⁴ Jean Rychner, éd., *Les Lais de Marie de France* (Paris: Champion, 1969), note p. 277.

¹⁵ Grace Frank, "Marie de France and the Tristram Legend," *PMLA*, 63 (1948), 405-11.

suggérait que “Ce fu la summe de l’escrit” pouvait être lu littéralement et que les vers 63 à 78 avaient été gravés *in extenso* par Tristan sur le coudrier. Pour supporter sa thèse G. Frank déclare: “In England where Marie lived, in Celtic lands from whence some parts of the Tristram legend came, and on the continent where it spread, rune sticks, letters graven on wood, wands and squared staves with poems and other inscriptions upon them were no novelty¹⁶”. Il est toujours possible de suivre G. Frank lorsqu’elle ajoute que si Marie de France est capable d’écrire des histoires de potion magique ou de loups-garous, rien n’empêche qu’elle écrive une histoire dans laquelle Tristan grave un message entier sur une baguette de coudrier¹⁷, pourtant nous avons de la difficulté à accepter l’argument selon lequel le coudrier européen pouvait atteindre une grosseur suffisante pour qu’il puisse se laisser tailler un message de 16 vers!

Théorie IV bis: *Tristan n'a pas signé son nom; il a simplement gravé un message explicite*

Cette théorie tient de la théorie IV, mais en diffère par un détail majeur. Selon Ana-Maria Valero et selon István Frank¹⁸, Tristan n'a pas “signé” son nom sur la baguette de coudrier; il a seulement écrit le message représenté par les vers 63 à 78 du lai de Marie de France. Selon ces deux critiques le mot *nun* du vers 54 vient du latin *nuntiu* qui veut dire *message*. Martin de Riquer ne semble nullement troublé par la justification étymologique courageuse, mais assez peu probante, selon laquelle *nun* (sans *s* final) serait un cas unique pour *nons*. Martin de Riquer considère en effet cette théorie IV bis l’ “interpretación definitiva¹⁹”.

Telles sont les cinq principales théories émises depuis des années sur l’énigme du coudrier du lai du *Chevrefoil* de Marie de France. Il serait sans doute téméraire de proposer ici une solution définitive, mais il nous paraît possible, particulièrement à la lumière du brillant article de M. Delbouille, d’émettre quelques remarques qui pourraient, avec un peu de chance, nous approcher de la vérité. A notre sens, l’espoir émis par M. Delbouille à la fin de son article des *Mélanges Frappier* ne devrait pas rester vain. Delbouille écrit: “Oserais-je espérer que peut-être demain M. Frappier acceptera de considérer sans trop de sévérité l’idée d’une ‘lettre préliminaire’ écrite à Iseut par Tristan quand, pour la première fois, il avait prévu d’user du stratagème de son message symbolique déposé sur le chemin où devait

¹⁶ Frank, p. 406. Voir *The Husband’s Message in The Earliest English Poems* (Baltimore: Penguin Books, 1966), p. 83.

¹⁷ Grace Frank dit même que c'est “Marie’s poetic right to have him do so” (p. 406).

¹⁸ Ana-Maria Valero, “El lai del ‘Chievrefueil’ de María de Francia,” *Boletín de la Real Academia de Buena Letras de Barcelona*, 24 (1951-52), 173-83; István Frank, in *Romania*, 75 (1954).

¹⁹ Martin de Riquer, “La ‘Aventura,’ el ‘Lai,’ y el ‘Conte’ en María de Francia,” *Filología Romanza*, 2 (1955), p. 12.

passer son amie?" (p. 216, n. 10). C'est dans le sens de M. Delbouille que nous voudrions pousser l'analyse. A notre sens, si l'on veut résoudre le problème en question, il faut relire le texte avec le plus grand soin.

Rappelons que Tristan, en exil, vient d'apprendre que le roi Marc s'apprête à transporter sa cour à Tintagel. Il se décide de voir à tout prix la reine Iseult et, pour ce faire, Tristan songe à utiliser un vieux stratagème, soit signaler sa présence (et son amour) par un rameau de coudrier qu'il laissera sur le passage de la caravane royale. Les vers 47 et 48 nous amènent au jour du voyage de la cour vers Tintagel. Tristan est dans le bois voisin du chemin qu'empruntera la reine et le reste de la cour:

Le jur que li rei fu meüz,
Tristram est al bois revenuz. [48]

Les vers 49 à 52 nous montrent Tristan sortant du bois où il se cache et se plaçant sur le chemin même où passera la Reine (vers 49-50). Là, Tristan prend une branche de coudrier et la tranche "par mi" (vers 51). Ceci peut vouloir dire deux choses. Ou bien Tristan tranche la branche par le milieu, longitudinalement, afin d'obtenir une partie plate pour écrire son message, ou bien, le rameau étant trop long, il coupe la branche en deux parties, garde l'une et laisse l'autre. Etant donné que Marie poursuit (vers 52) en disant "Tute quarreie la fendi", c'est-à-dire qu'il donne à son rameau la forme d'une règle à quatre faces, il nous semble que la deuxième interprétation est la meilleure, que Tristan a pris un rameau de coudrier trop long, qu'il l'a partagé en deux et que, laissant l'un des morceaux, il s'est mis à équarrir l'autre:

Sur le chemin que il saveit
Que la rute passer deveit,
Une codre trencha par mi,
Tute quarreie la fendi. [52]

Ces préparatifs sont traduits par le vers 53:

Quant il ad paré le bastun,

Et Tristan, nous dit Marie au vers 54:

De sun cutel escrit sun nun:

Jusqu'ici la narration nous prépare chronologiquement à l'épisode central et final du lai. A ce point, pourtant, Marie de France ouvre une importante parenthèse:

Se la reïne s'aperceit,
Qui mut grant garde en preneit [56]
—Autre fei li fu avenu
Que si l'aveit aparcéu,—
De son ami bien conuistra
Le bastun, quant el le verra. [60]

Ainsi, si la reine “s’aperceit”, c’est-à-dire “si elle voit la branche de coudrier sur le chemin”, et la reine la verra surement ajoute Marie de France car elle est toujours sur ses gardes en quête de la présence de Tristan (vers 56), elle saura tout de suite (*conuistra*, vers 59) que ce bâton a été mis là par Tristan son amant. Marie de France prend donc bien soin de nous dire pourquoi la reine sera sur ses gardes. L’explication se trouve aux vers 57 et 58: “Autre fei li fu avenu/Que si l’aveit parceü”. Voilà donc la raison pour laquelle Iseult verra et comprendra le message. Pourquoi chercher une lettre préalable (théorie I)?

Pour expliquer les vers suivants, vers 60-62 et 63 à 78, un examen attentif du texte est encore plus nécessaire. Relevons en particulier le temps des verbes des vers 49 à 62. Nous constatons un usage normal de la concordance des temps pour tout ce qui se rapporte à la narration de l’action présente. Dans les vers 49 à 56 l’alternance du passé composé et du parfait est tout à fait régulière. Dans les vers 59 et 60, l’usage du futur est également normal. C’est dans la phrase parenthétique (vers 57-58) commandée par l’expression *Autre fei* que l’on trouve un passé antérieur *fu avenu* et un plus-que-parfait *aveit apaceü*. L’usage de ces deux temps du passé marque bien *Autre fei* comme une expression destinée à nous faire remonter dans un temps antérieur à celui de la narration de l’épisode. Or, vers 62, nous remarquons une fois de plus l’usage de *aveit mandé* et de *[aveit] dit*. Qu’est-ce à dire sinon que l’*escri* dont la *summe* nous est dite (vers 63-78) est l’*escri* d’*autre fei*, c’est-à-dire le message que Tristan avait autrefois mandé à la reine. Ainsi donc, dans le présent épisode, il est concevable que la seule signature de Tristan suffira à communiquer à une reine avertie (et amoureuse) le message des vers 63 à 78 sans que Tristan ait à l’écrire.

Cette interprétation permet, selon nous, de concilier la plupart des cinq théories exposées plus haut et elle a surtout l’avantage de ne faire dire au texte que ce qu’il dit. Jusqu’ici nous partageons l’avis de M. Delbouille. Il reste pourtant un problème et c’est le suivant: quelle est la nature du message antérieur? Etait-ce une branche de coudrier? Etait-ce une lettre? Nous sommes en pleine conjecture. M. Delbouille parle d’une *lettre préliminaire* (p. 216, n. 10), mais de quel droit affirme-t-il ceci? Encore une fois revenons au texte, soit aux vers 61 à 78. Selon nous, deux possibilités se présentent:

a) Tristan a envoyé préalablement à Iseult une lettre disant explicitement ce que Marie de France nous rapporte. Cette lettre pouvait être enveloppée autour d’une branche de coudrier, ou écrite en lettres ogamiques. Si cela est, tout est pour le mieux quant à l’imagination de Tristan, mais c’est faire assez peu de cas du pouvoir créateur et du talent de Marie de France.

b) Il se pourrait tout aussi bien que le message *mandé* par Tristan ait été *dit* par les lèvres et la plume de Marie de France. La poétesse aurait donc traduit pour le compte de ses lecteurs le message que la reine Iseult ne

pouvait manquer d'avoir saisi à la seule vue du coudrier, considérant l'intelligence et l'amour qui existaient entre les deux amants. L'allusion à l'union du coudrier et du chèvrefeuille pourrait s'expliquer également par le fait que Tristan avait la première fois envoyé son message par l'intermédiaire d'un rameau de coudrier encore pris dans les tentacules du chèvrefeuille.

Telle interprétation permet donc d'allier la sagesse des théoriciens qui nous ont précédés à notre point de vue, mais surtout elle nous permet de reconnaître à Marie de France une imagination poétique extraordinaire, sort qu'elle a bien mérité.

UNIVERSITY OF MICHIGAN